

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'économie et des finances

**Arrêté du 20 juin 2018**

**Portant désignation d'un membre du conseil d'administration de  
l'Institut national de la consommation**

NOR : ECOC1815333A

**Le ministre de l'économie et des finances,**

Vu le code de la consommation, notamment son article R. 822-4,

Vu l'arrêté du 16 février 2018 portant désignation des membres du conseil  
d'administration de l'Institut national de la consommation,

Vu l'arrêté du 15 mai 2018 portant nomination à la commission des clauses abusives,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé pour trois ans membre du conseil d'administration de l'Institut national de la  
consommation :

*En qualité de personnalité qualifiée*

M. Vigneau (Vincent)

**Article 2**

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est  
chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel de la concurrence, de  
la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 20 juin 2018

Pour le ministre de l'économie et des finances

La directrice générale de la concurrence,  
de la consommation et de la répression des fraudes

Virginie Beaumeunier